

Impôt sur le revenu

M. Goyer: Et puis?

M. Rodriguez: Et quelle a été la somme d'impôt sur le revenu payée par l'ensemble des sociétés minières au Canada en 1975? Elles ont payé, d'après «A», la réponse, seulement 1 milliard de dollars.

Une voix: Quel est «B»?

M. Rodriguez: Elles n'ont payé que 1 milliard de dollars d'impôts en 1975. Ce chiffre représente un taux d'impôt de 34 p. 100, qui se compare favorablement au taux d'impôt que paient bien des Canadiens à revenu moyen. Il n'indique certes pas que le secteur minier est surtaxé. En fait, un particulier gagnant environ \$20,000 est assujéti au même taux d'impôt qu'une société minière.

Le fait que l'impôt sur les sociétés diminue est confirmé dans un article de Bud Jorgensen paru dans le *Citizen d'Ottawa* du 30 avril 1976. M. Jorgensen écrit pour le service de nouvelles du *Financial Times*.

M. Goyer: Quelle est votre source?

M. Grafftey: Vous autres, en face, pourrez faire de l'obstruction systématique après les prochaines élections.

M. Rodriguez: D'après M. Jorgensen:

L'impôt sur le revenu des sociétés diminue lentement mais constamment comme source de revenus.

Une étude menée pour le compte du Conseil économique du Canada révèle que les impôts perçus des sociétés, proportionnellement au produit national brut (PNB), sont presque la moitié de ce qu'ils étaient il y a 25 ans.

Au cours de la même période, la proportion des impôts personnels a augmenté de deux fois et demie.

Dans son étude, M. J. R. Melvin, 37 ans, professeur d'économie à l'Université de Western Ontario à London (Ontario), propose de supprimer totalement l'impôt sur les sociétés. En 1966, une commission royale sur l'impôt était parvenue à la même conclusion.

L'étude de M. Melvin montre qu'en 1951 le montant total de l'impôt sur les sociétés représentait 6.6 p. 100 du produit national brut et que celui de l'impôt sur le revenu des particuliers lui était inférieur: 5.9 p. 100 seulement du PNB. Les impôts indirects comme les taxes sur les ventes et sur les propriétés représentaient 12.4 p. 100 du PNB.

Au début des années 1970, l'impôt sur les sociétés représentait moins de 4 p. 100 du PNB.

A la même époque, la part prélevée sur les particuliers avait atteint 14 p. 100 environ.

La part des impôts indirects avait aussi atteint le même pourcentage du PNB...

L'année dernière, le pourcentage du PNB de l'impôt sur le revenu des particuliers était plus élevé et celui des impôts indirects moins élevé. Il ne faut cependant pas oublier qu'en raison de la récession la valeur du produit national brut n'a guère augmenté et que ces chiffres sont donc faussés.

En 1975, les proportions étaient les suivantes: impôt sur les sociétés, 4.2 p. 100; impôt sur le revenu des particuliers, 15.3 p. 100; impôts indirects, 13.5 p. 100.

Les provinces ont reçu une part plus importante de tous les types d'impôt. Les montants qui sont revenus aux administrations locales, lesquelles ne peuvent prélever que des impôts indirects, ont aussi considérablement augmenté.

L'impôt sur les sociétés prélevé par le gouvernement fédéral a baissé de 5.7 p. 100 du PNB en 1951 à moins de 3 p. 100 au début des années 1970. La part qui revient aux gouvernements provinciaux est passée d'un peu moins à un peu plus de 1 p. 100.

[M. Rodriguez.]

C'est dans le domaine de l'impôt des revenus des particuliers que les provinces ont enregistré les gains les plus importants de 0.5 p. 100 à 4 p. 100 environ du PNB. La part qui revient au gouvernement fédéral est passée de 5.4 p. 100 à 9 p. 100 environ.

Le montant des impôts indirects prélevés par le gouvernement fédéral est passé de presque 7 p. 100 à moins de 5 p. 100 du PNB. Les montants prélevés par les gouvernements provinciaux sont passés de 2.7 p. 100 à 5 p. 100 environ et ceux prélevés par les administrations locales de moins de 3 p. 100 à 4.5 p. 100 environ.

Une voix: Êtes-vous fatigué?

M. Rodriguez: Cet article montre combien le fardeau fiscal des entreprises est lourd. Si on calcule leur part du fardeau fiscal en fonction du produit national brut, on constate qu'elles sont de moins en moins imposées. C'est le contraire de ce qui se passe aux États-Unis.

M. Goyer: Quelles sont vos sources?

M. Rodriguez: Je reviens maintenant au contrôle des bénéfices, sujet tout à fait d'actualité. Je soulève cette question parce que, de toute évidence, la déclaration du ministre des Finances était nettement politique. Dans un article publié le 8 février 1977 par le *Globe and Mail*, un grand économiste du gouvernement déclare que les contrôles n'empêchent pas vraiment les entreprises d'accroître leurs bénéfices puisque seulement quelques-unes y sont soumises. Les sociétés continuent de se plaindre du climat défavorable aux investissements qui règne au Canada...

Une voix: Comment s'appelle cet économiste?

M. Rodriguez: —alors qu'en fait, les profits représentent ici une proportion beaucoup plus importante du GNP qu'aux États-Unis, depuis 1970. Voyons un peu les chiffres que donnait le *Globe and Mail* dans son numéro du 8 février 1977.

M. Goyer: Ce n'est pas un bon journal.

M. Rodriguez: Si les députés d'en face voulaient bien écouter, ils s'instruiraient.

Une voix: Le député s'imagine-t-il que nous n'écoutons pas?

M. Rodriguez: Est-ce que le ministre songe à aller voir M. MacDougald? Qu'il prenne donc l'avion, qu'il se décide à aller le voir.

M. Goyer: Le député est très pénible, mais qu'il continue.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, il faut examiner les derniers chiffres, pour voir ce que les profits des sociétés avant impôt représentent, en pourcentage du PNB. Suivant le numéro du 8 février du *Globe and Mail*, la proportion chez nous a été de 11.8 p. 100 entre 1950 et 1954 contre 11.6 pour cent aux États-Unis. De 1955 à 1959, elle a été au Canada de 10.9 p. 100, et aux États-Unis de 10.5 p. 100. De 1960 à 1964, elle a été de 10.4 p. 100 au Canada et de 9.7 p. 100 aux États-Unis. De 1965 à 1969, au Canada elle a été de 10.2 p. 100 et aux États-Unis de 9.6 p. 100.

M. Goyer: Cela montre que les choses vont mieux ici qu'aux États-Unis.